

GÉNÉRATEUR UVc

GAMME UVEO



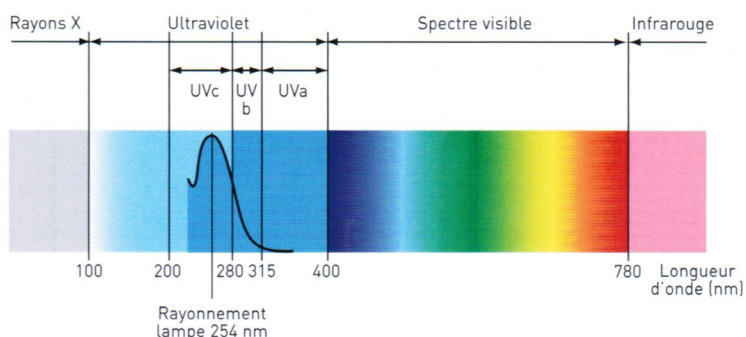
LE TRAITEMENT AUX UVc

Les appareils de la gamme uveo sont des appareils agissant contre les micro-organismes contenus accidentellement dans l'eau potable comme les bactéries, les virus, les champignons, les moisissures.

Le principe de traitement réside dans les propriétés des UVc, ils sont germicides et bactéricides. Toute cellule vivante peut-être détruite par des rayons UVc de 253,7 nm.

C'est pourquoi nous intégrons, au sein de ces appareils, une lampe rayonnant à cette longueur d'onde.

La dose d'exposition en eau potable, conseillée en France doit être supérieure à 25 mJ/cm², les appareils uveo sont conformes à la circulaire du 19/01/87 du Ministère chargé de la Santé.



AVANTAGES MAJEURS de l'UVc

- Détruit, sans adjonction de produits chimiques et en continu, l'ADN et l'ARN des micro-organismes et des virus présents dans l'eau.
- Conserve les propriétés organoleptiques et physico-chimiques de l'eau.
- S'installe sur tout type de réseaux, sans risque de dégrader les canalisations et les appareils installés.
- Maintenance réduite (lampe à changer une fois par an).

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DU GÉNÉRATEUR

Les appareils sont conçus en deux parties : la chambre de traitement et le module électrique.

L'eau traverse la chambre de traitement. Elle est mise en contact avec le rayonnement UVc de la lampe qui est isolée de l'eau par une gaine de quartz.

À la sortie de l'appareil, l'eau est bactériologiquement saine.

À la différence d'autres traitements, la désinfection UVc est un système efficace, qui a l'avantage de ne pas faire subir à l'eau un traitement chimique.